

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



**Assemblée
générale ordinaire
16 juin 2021**

SOMMAIRE

L'identité de l'association	04
Mot du président PSSM France	05
Formations de secouristes	07
▪ Données d'activité 2020	
▪ Adaptation de la formation en 4 demi-journées et 2 jours non-consécutifs	
▪ Formation à distance	
▪ PSSM auprès du public étudiant	
▪ Répartition des formations et des formateurs accrédités en France	
Enquête : secouristes PSSM en temps de confinement	12
Formations de formateurs	14
▪ Données d'activité 2020	
▪ Profil des formateurs accrédités	
Structuration de l'activité	18
▪ Gouvernance	
▪ Equipe salariée	
▪ Partenariats institutionnels	
▪ Communication interne	
▪ Notoriété du programme PSSM	
Bilan financier	22
▪ Bilan financier 2020	
▪ Modèle projeté sur 10 ans	
Perspectives 2021	25
▪ Modules Jeunes et Ados	
▪ Mise en place du Conseil scientifique et pédagogique	
▪ Evolution associative	
▪ Communication	
▪ Certification	
Partenaires financiers	28

IDENTITE DE L'ASSOCIATION

OBJECTIFS

Former 750 000 secouristes en santé mentale d'ici 10 ans

MISSION

Offrir à chacun une formation en premiers secours en santé mentale de grande qualité et fondée sur des données probantes.

VISION

"Nous travaillons pour un monde dans lequel tout le monde a les compétences en Premiers Secours pour pouvoir apporter un premier soutien aux personnes ayant des troubles psychiques"
Mental Health First Aid

CHIFFRES CLÉS 2020

2400 secouristes formés en 2020

209 formations PSSM

5 formations de formateurs

70 nouveaux formateurs

10 administrateurs

2 salariées

13 régions couvertes

54 départements dans lesquels se sont déroulés des formations

98% des participants recommandent la formation PSSM

MOT DU PRÉSIDENT

C'est peu de dire que l'année 2020 restera tristement dans les mémoires de celles et ceux qui l'ont vécue. En l'absence de mesures adaptées contre l'infection par le Sars-Cov 2, l'humanité aurait connu une catastrophe sanitaire de l'ampleur de celle qui l'avait frappée au cours de la première guerre mondiale, connue – injustement – sous le nom de « grippe espagnole » qui avait fait plusieurs dizaines de millions de morts.

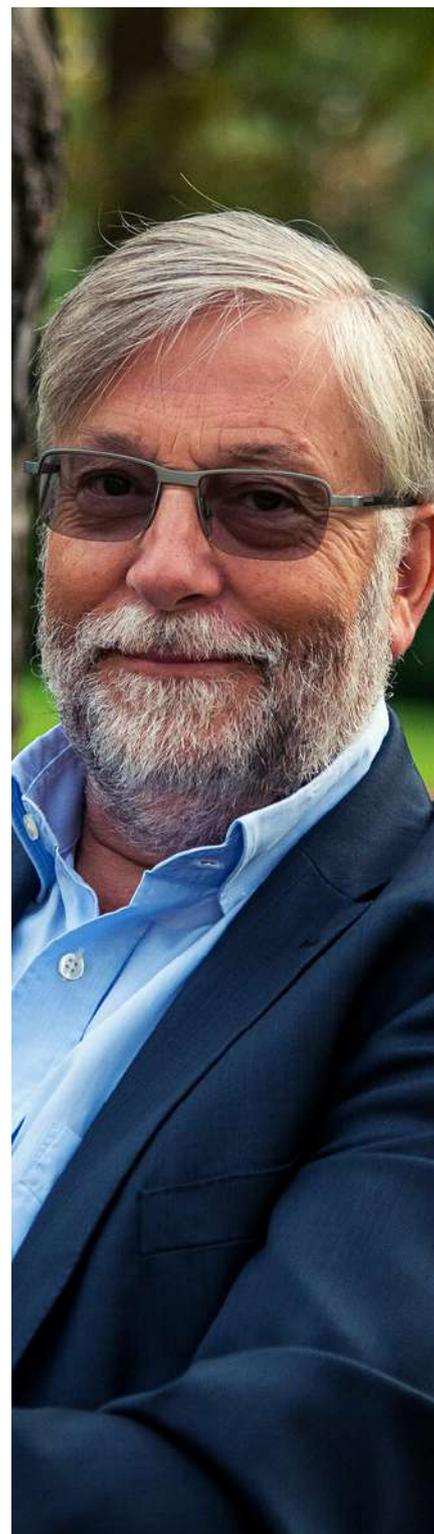
Les mesures prises pour limiter les effets de la pandémie ont bien entendu constitué un frein considérable à l'activité économique et à l'activité de formation. Ceci est d'autant plus fâcheux que, au fil des mois, les craintes suscitées par cette pandémie et les restrictions de déplacements et de rencontres ont fragilisé la santé mentale d'un grand nombre de personnes et rendu encore plus indispensable la présence de secouristes en santé mentale capables de leur apporter un soutien adapté.

En 2020, l'activité de formation a en effet été pratiquement suspendue pendant 3 mois et très fortement ralentie pendant plus de 6 mois. Deux sessions de formation de formateurs ont de ce fait été reportées en 2021. Eh bien, malgré ce très gros coup de frein, l'objectif initial – 3 500 secouristes formés au 31 décembre 2020 – a presque été atteint avec 3 252 secouristes ayant suivi pas loin de 300 sessions depuis septembre 2019 !

Pour pallier les limitations de déplacements et de regroupements, une équipe de formateurs et d'instructeurs a préparé en fin 2020 avec la coordinatrice l'adaptation de la formation à distance, par visioconférence, qui est disponible depuis février 2021. Toutefois le conseil d'administration considère qu'il ne s'agit que d'une solution palliative. La communauté des formateurs est visiblement de cet avis puisque la grande majorité d'entre eux poursuit exclusivement son enseignement en présentiel.

Un effet secondaire de cette crise a été, en revanche, de faire prendre conscience à la population, aux gouvernants, aux médias, aux responsables sociaux et aux responsables d'entreprise que les troubles psychiques sont des problèmes de santé sérieux, comme nous le disons dans la formation, et que la présence de secouristes formés peut aider les personnes qui en sont touchées et faciliter pour elles un accès plus rapide aux soins.

Le rattrapage quasiment intégral du retard entre septembre et novembre 2020, malgré un second confinement et la progression très importante des demandes qu'on peut d'ores et déjà signaler au premier trimestre 2021 traduisent cette prise de conscience. Le nombre mensuel de formations de secouristes est passé de 20-25 en janvier-février 2020 à 50-60 en septembre octobre et à plus de 70 en janvier-février 2021.



L'attention du gouvernement qui s'était focalisée sur les étudiants dès 2018 (comité interministériel pour la santé du 26 mars 2018 et feuille de route ministérielle du 28 juin 2018) s'étend aujourd'hui à tous les âges et à tous les secteurs d'activité si l'on en croit les déclarations de Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, notamment à l'Assemblée Nationale le 6 avril et aux 2èmes rendez-vous de la santé étudiante le 30 mars 2021. Les cabinets et les services ministériels incitent PSSM France à accélérer le déploiement des modules TEEN et YOUTH qui s'adressent aux adolescents pour l'un et à ceux qui les entourent pour le deuxième. Il faudra que le financement suive.

Pour définir ces développements en cours et à venir, les instances – Bureau et Conseil d'administration sont désormais au complet depuis l'Assemblée générale de juin 2020. En fin d'année 2020 a été engagé le recrutement d'une responsable pédagogique et d'une assistante administrative. Si ce développement se poursuit comme espéré, l'équipe devra encore être étoffée avant la fin 2021. Le conseil scientifique devrait être constitué au premier semestre 2021. PSSM France se donne les moyens d'un déploiement beaucoup plus large en programmant près de 20 sessions de formations de formateurs en 2021 et en élargissant le cercle des instructeurs à l'occasion de la création de nouveaux modules.

Avec ces équipes étoffées et ces instances en place, nous pourrons :

- développer et mettre en œuvre les nouveaux modules soit dès 2021 soit en 2021 et 2022,
- accroître la notoriété du programme par une communication grand public qui bénéficiera d'un financement important dans le cadre du mécénat,
- développer les recherches, - en premier lieu celles qui permettent d'évaluer l'impact des formations de secouristes -,
- développer la formation continue des secouristes et des formateurs, ainsi que les liens et les soutiens à cette communauté,
- et préparer ultérieurement la mise à jour du programme de formation des secouristes pour tenir compte de l'évolution des connaissances scientifiques mais aussi des nouvelles ressources disponibles professionnelles et non professionnelles.

La lecture du rapport d'activité 2020, préparé par Caroline Jeanpierre et Solène Barriol - qu'elles en soient remerciées -, comme les manifestations d'intérêt que nous enregistrons, renforce notre conviction et notre engagement : la mise en œuvre de ce programme répond à un besoin fort de la population de disposer d'informations fiables sur la santé mentale et les troubles psychiques et elle doit faciliter et accélérer l'accès aux soins pour celles et ceux qui souffrent de ces troubles.

Il faut par ailleurs que les professionnels du soin et de l'accompagnement disposent de ressources suffisantes et soient organisés pour apporter une réponse rapide et adaptée aux demandes de soins. Mais cela ne relève pas de notre compétence.

Jacques Marescaux

PRÉSIDENT DE PSSM FRANCE

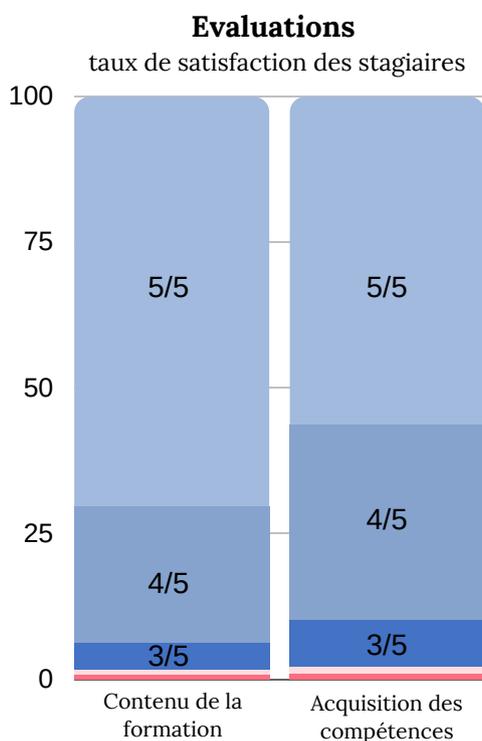
FORMATION DE SECOURISTES

Données d'activité 2020

En 2020, **2437 secouristes en premiers secours en santé mentale** ont été formés au cours de **212 formations**.

Grâce aux évaluations complétées par plus de 70% des participants, PSSM France peut mesurer la satisfaction des participants, leur capacité à mettre en oeuvre le plan d'action et les axes d'amélioration à apporter au programme.

Comme l'année passée, les retours sont très positifs: **93%** des participants sont satisfaits ou très satisfaits du contenu de la formation. **89%** estiment être en mesure de reconnaître, approcher et aider une personne qui manifeste des troubles psychiques.



La formation de secouristes en santé mentale vise à améliorer la détection et l'intervention précoce face aux troubles psychiques et de renforcer les compétences psycho-sociales des apprenants.

“ **UN DISCOURS TOUT À FAIT COMPRÉHENSIBLE POUR DES PERSONNES QUI NE SONT PAS DANS UN CADRE D'EMPLOI AUTOUR DES PROBLÈMES PSYCHIQUES.** ”

Témoignage de secouriste

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent:

- le début ou la détérioration de troubles de santé mentale : dépression, problèmes d'anxiété, psychose, problèmes liés à l'utilisation de substances
- une crise en santé mentale : pensées et comportements suicidaires, attaques de panique, événements traumatiques, états sévères de psychoses, effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques, conduites agressives



98 % des participants recommandent la formation PSSM

Adaptation de la formation en 4 demi-journées et 2 jours non-consécutifs

Début 2020, le Conseil d'Administration a validé la tenue des formations de secouristes en 4 demi-journées ou 2 jours non-consécutifs. Un groupe d'instructeurs a retravaillé le Guide formateur et le support de présentation pour être opérants quel que soit le format choisi. Ces nouveaux supports ont été envoyés à chaque formateur accrédité.

Adaptation du module à distance

Pour pallier la très grande difficulté d'organiser la formation de secouristes « en présentiel complet », le Conseil d'Administration de PSSM France a décidé de mettre en place le module de formation à distance. Il s'agit d'une expérimentation qui fera l'objet d'une évaluation.

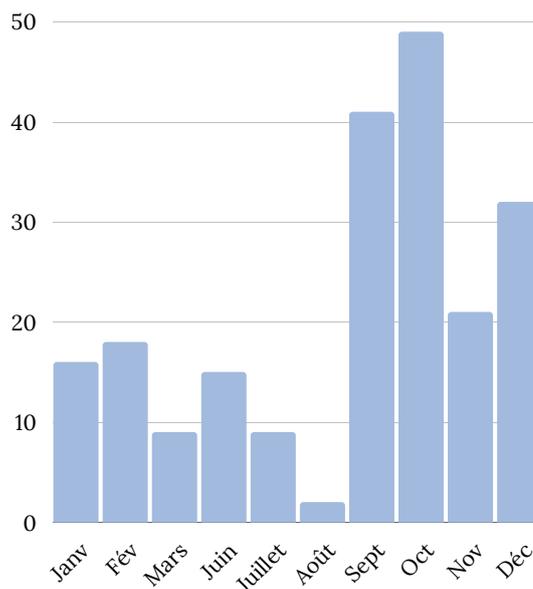
Soutenu par nos homologues suisses, un groupe de travail a adapté la formation PSSM aux outils numériques sur la fin de l'année 2020. La formation à distance reprend les mêmes objectifs pédagogiques, le même contenu et se déroulera en 7 modules de 2h échelonnés sur 3 à 4 semaines. Les premières formations à distance ont eu lieu en mars 2021.

➔ La formation en présentiel reste la référence car elle facilite les interactions entre les formateurs et les groupes de stagiaires et l'exercice d'une pédagogie active.

Former et se former en temps de pandémie

La période de confinement liée au Covid-19 a entraîné une suspension totale des formations du 15 mars au 11 mai 2020. Plus de 20 formations déjà programmées ont dû être reportées dont 2 formations de formateurs, reprogrammées en juin. La reprise des formations s'est faite à la mi-juin : cette période de mise à l'arrêt entraîne mécaniquement une baisse de l'activité PSSM sur 2020. Pour autant, un bond des sessions de formation de secouristes en septembre/octobre a été un véritable témoin de l'attente sociale du secourisme en santé mentale. Cela a permis de rattraper l'arrêt total des formations du premier confinement. Le 2e confinement, en novembre 2020, bien que moins strict, a, à nouveau, ralenti le rythme des formations PSSM.

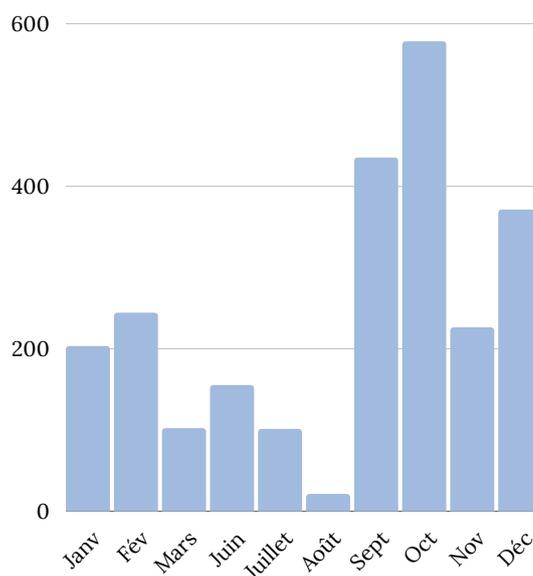
Formations PSSM organisées par mois



“ J'AI BEAUCOUP APPRÉCIÉ LA CLARTÉ DE LA FORMATION, L'AMBITION NON DÉMESURÉE MAIS QUI ACCEPTE NOS LIMITES. ”

Témoignage de secouriste

Secouristes PSSM formés par mois



PSSM AUPRÈS DU PUBLIC ÉTUDIANT

Depuis 2019, 4 universités pilotes déploient le programme PSSM : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lorraine et Paris-Sorbonne. Le contexte sanitaire a rendu l'organisation de formations encore plus complexe et difficile dans les universités du fait que celles-ci n'ont pas du tout réouvert leurs portes avant l'été. Pour cette raison notamment, les résultats sont très en dessous des espérances

Florence Touchard, infirmière à l'Espace Santé Etudiants de l'Université de Bordeaux et formatrice accréditée PSSM, revient sur la mise en place des formations sur le campus de Pessac.

Comment le service de santé universitaire a connu le programme PSSM ?

Dès le début du programme PSSM en France, l'Université de Bordeaux a été choisie pour être l'une des quatre universités pilotes à déployer les premiers secours en santé mentale auprès des étudiants par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Ministère des Solidarités et de la Santé. En novembre 2019, quatre salariées issues de différents métiers (infirmières, psychologue et médecin généraliste) ont été accréditées formatrices PSSM.

Comment le programme PSSM a été accueilli par le service ?

Le programme PSSM entre en cohérence avec le projet de santé du service qui, en 2017, identifiait déjà les questions de santé mentale comme un de ses axes principaux. Au-delà, la formation de la population étudiante et notamment de ceux qui ont des missions auprès des étudiants correspond pleinement à nos missions. La plupart des membres de l'équipe ont vu dans le programme la possibilité de repérer précocement les troubles et ainsi d'éviter les retards de prises en charge. Les infirmières qui ont des permanences d'accueil-écoute ont particulièrement été intéressées par la formation qui donne une vision plus organisée de la prise en charge.

Dans quel contexte avez-vous mis en place les formations PSSM sur le campus ?

L'objectif initial était de former 400 personnes sur 3 ans. Sur un campus de 65 000 étudiants, l'équipe du Service de santé universitaire a, dans un premier temps, ciblé les doctorants chargés de travaux dirigés (TD) pour leur proximité avec les étudiants et en réponse à leur demande d'être mieux outillés face au mal-être des étudiants qu'ils voient en cours.

La mobilisation de l'équipe du Service de santé universitaire a été nécessaire pour amorcer le déploiement du programme PSSM dans un contexte changeant et mouvant. Les formations devaient démarrer en avril 2020 mais ont dû être reportées à l'automne suite aux fermetures partielles des universités. Dans ce même laps de temps, chaque filière de l'Université s'est organisée pour être attentive à la santé de ses étudiants dans un contexte inédit et nous a fait remonter des besoins exacerbés par la crise sanitaire. L'équipe s'en est saisi pour donner une autre ampleur au projet.



(c) Crédit photo : Christine Morice

Le déploiement PSSM est aujourd'hui basé sur le renforcement des compétences au sein de la communauté étudiante selon une approche intégrée pour permettre aux étudiants ayant une mission à l'égard de leurs pairs (associative, délégué, ambassadeur COVID, etc.) de comprendre, faire face et réagir aux difficultés de santé mentale sans stigmatiser et en orientant vers les bons interlocuteurs. Par exemple, nous avons formés des tuteurs de médecine, des référents nommés par les filières de l'Université, des étudiants présents à l'accueil des guichets de vie étudiante, des étudiants du Hub Covid (tracing après dépistage Covid-19), des étudiants relais-santé dans le service de santé universitaire... Les inscriptions sont nombreuses malgré une communication informelle et ont amené le service à créer une liste d'attente. A raison de 2 formations par mois depuis novembre 2020, entre 210 et 250 étudiants seront formés à la fin de l'année universitaire. Nous avons fait face à deux difficultés majeures :

- Trouver des salles adaptées et se réunir en présentiel (ce qui facilite pourtant le déploiement du programme),
- Dédier du temps aux formations en plus de nos consultations. Nous sommes aussi mobilisées sur le dépistage du Covid-19 et bientôt sur la vaccination. Une de nos craintes était de devoir faire un choix entre le temps de consultation avec les étudiants et le temps de formation PSSM.

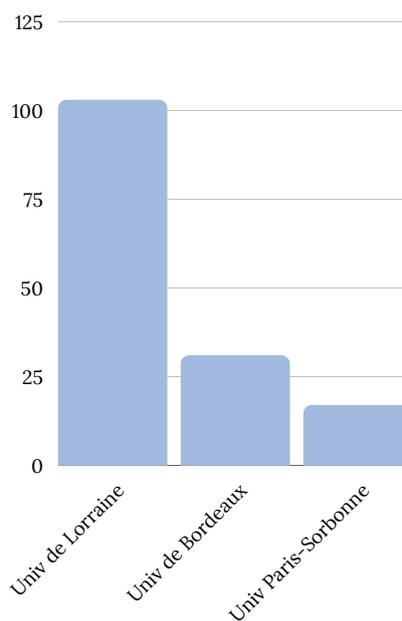
Avez-vous eu des retours des secouristes formés ?

A l'issue de la formation, nous envoyons une liste des lieux ressources sur notre territoire pour compléter les données présentes dans le manuel PSSM. Certains secouristes ont orienté des étudiants vers l'Espace Santé Etudiants. Les étudiants en médecine nous ont fait de très bons retours : ils ont apprécié recevoir un apprentissage pratique qui donne une posture, une communication et des outils. Deux secouristes ont aussi interpellé l'Espace Santé Etudiants dans des cas de crise suicidaire. Ils ont fait le lien avec les étudiants en crise pour obtenir un rendez-vous rapidement. Ensuite, le SUMPPS a pris le relais. Sur 2020, nous recensons une hausse de 30% de consultations en santé mentale par rapport à l'année précédente. Le risque aujourd'hui est de ne plus pouvoir répondre aux demandes de soin.

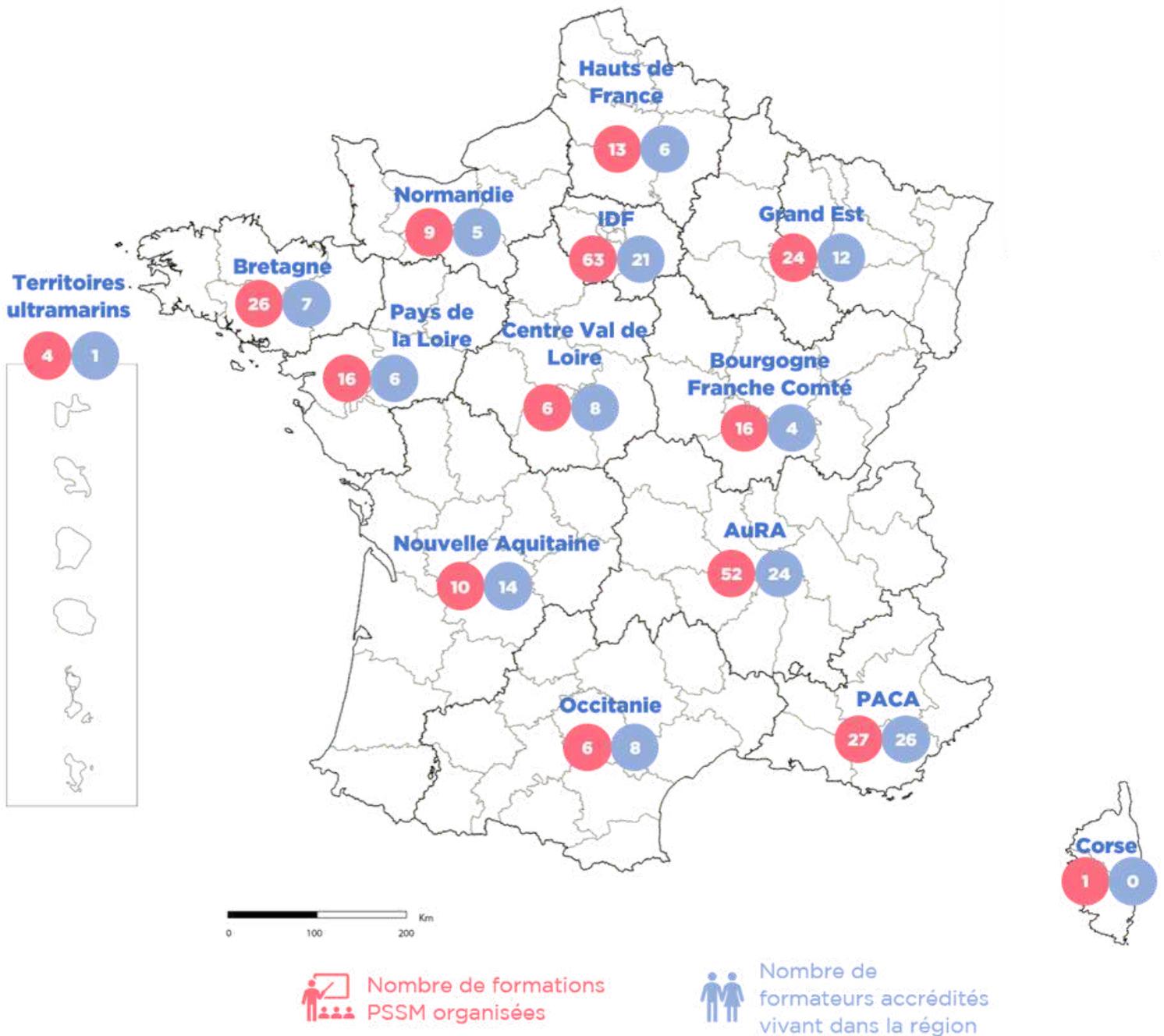
Quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

L'équipe a répondu à des appels à projet pour étoffer l'équipe et permettre de former 1000 étudiants par an sans réduire les temps de consultation. La prochaine étape est d'ouvrir la formation aux autres établissements de l'Université de Bordeaux et de déployer le programme PSSM dans les universités de la région Nouvelle-Aquitaine. C'est très stimulant de rencontrer des étudiants motivés, empathiques et qui ont envie d'aider les autres. Le programme PSSM est bien adapté au public étudiant, pertinent et positif mais nous avons des inquiétudes par rapport aux moyens qui seront dédiés, que ce soit pour la formation PSSM ou pour les consultations au sein du service.

Etudiants formés dans les Universités pilotes en 2020



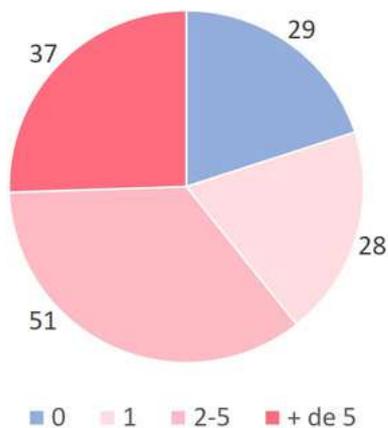
RÉPARTITION DES FORMATIONS ET DES FORMATEURS ACCRÉDITÉS EN FRANCE AU 31 DÉCEMBRE 2020



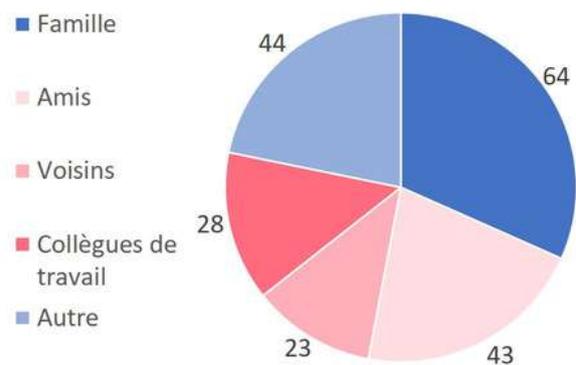
ENQUETE : SECOURISTES PSSM EN TEMPS DE CONFINEMENT

L'annonce d'un confinement national en mars 2020 a ouvert une période de distanciation physique et d'incertitudes. En France, à ce moment-là, le programme PSSM était dispensé depuis moins d'un an et comptait 1300 secouristes en santé mentale. Le 15 mai 2020, au sortir de cette première vague, PSSM France a recontacté l'ensemble des secouristes dans le cadre d'un questionnaire, volontairement bref, visant à mieux appréhender l'application du plan d'action AERER pendant le confinement. Nous avons recueilli 145 retours, soit 11% des personnes interrogées.

Au cours de la période de confinement, combien de fois avez-vous utilisé les acquis de votre formation de secouristes en santé mentale?



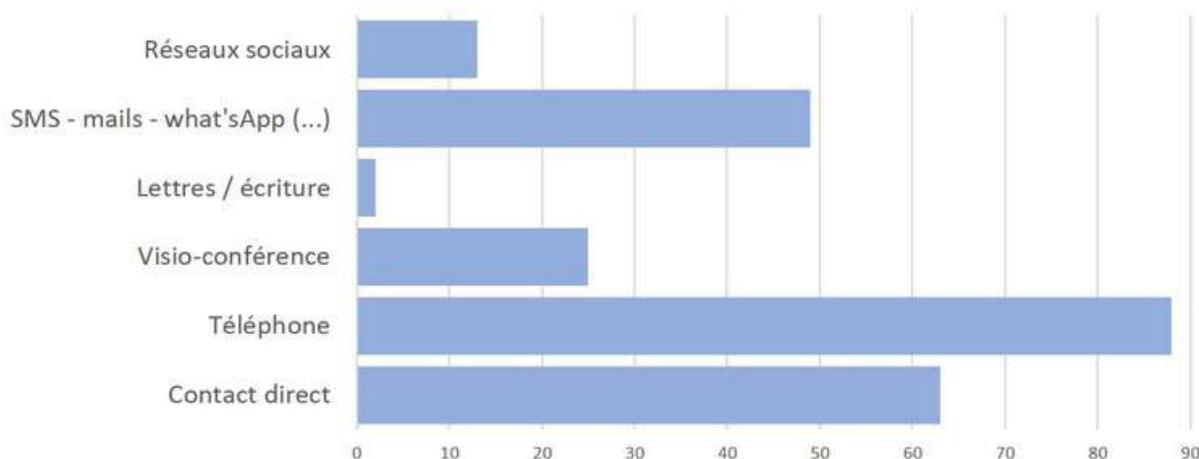
Auprès de qui avez-vous appliqué le plan d'action AERER ?



80% des répondants déclarent avoir mis en pratique la formation PSSM au cours des 8 semaines de confinement. 35% ont appliqué le plan d'action entre 2 et 5 fois. Un quart des répondants a utilisé les acquis de la formation plus de 5 fois.

Très majoritairement, ce sont des membres de l'entourage proche qui en ont bénéficié (famille et amis à plus de 50%) Les collègues de travail représentent également 20% des personnes aidées.

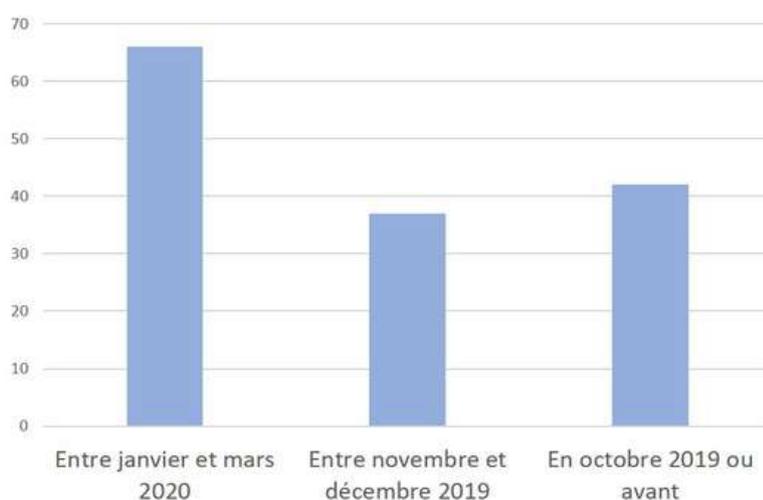
Par quels moyens avez-vous appliqué le plan d'action AERER?



Les secouristes en santé mentale ont privilégié les modes de communication les plus directs (téléphone, contact direct). Ces résultats font écho aux enseignements de la formation PSSM fondée sur l'interpersonnel et l'écoute active.

Face à l'éloignement, les secouristes ont aussi fait appel aux canaux relationnels écrits tels que sms, mails et conversations sur l'application What'sApp.

Vous avez suivi la formation PSSM :



L'application du plan d'action AERER semble plus facile quand la formation s'est déroulée peu de temps avant. Cependant, l'écart des réponses n'invalide pas la capacité des secouristes en santé mentale à intervenir plusieurs mois après la formation. On retrouve dans les commentaires le besoin de réactiver ses connaissances avant d'appliquer le plan d'action. Plusieurs secouristes se sont reportés au manuel PSSM distribué à tous les secouristes pour les accompagner post-formation.

Trois points majeurs ressortent de cette enquête flash:

- Les secouristes insistent sur **l'anxiété** qu'a pu générer la période de confinement. Il semble que c'est davantage sur ces difficultés que sur les autres troubles psychiques abordés dans la formation PSSM (troubles dépressifs, troubles psychotiques, troubles liés à l'utilisation de substances) qu'ils ont appliqué le plan d'action PSSM.
- Les retours attestent que la formation PSSM permet de **prendre confiance dans sa capacité à aider** une personne qui rencontre un problème de santé mentale.
- Certaines personnes ont aussi mis en exergue **l'impact positif de la formation sur leur propre santé mentale** : en effet, les commentaires font état de l'attention portée à soi dans le repérage de troubles. Cela revient notamment sur les signes de stress/d'anxiété qui ont pu être mieux décelés grâce à la formation PSSM.



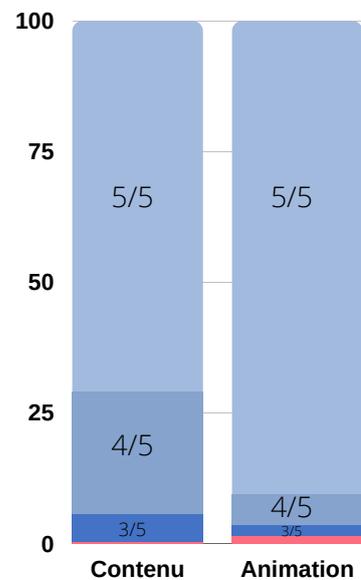
FORMATION DE FORMATEUR

Données d'activité 2020

En tant qu'organisme de formation, PSSM France forme les formateurs qui dispenseront par la suite en autonomie les formations de secouristes. Au 31 décembre 2020, 5 formations de formateurs ont eu lieu. 55 participants ont été accrédités sans délai par PSSM France, 4 sont en cours d'accréditations et doivent assurer 2 co-animations et/ou refaire valider leur évaluation (présentation d'une partie de la formation en 20 minutes).

140 formateurs accrédités sont actifs et présents dans chaque région sauf en Corse et certains territoires ultramarins (1 formateur réside en Martinique).

Evaluations
taux de satisfaction des stagiaires



**90 % de réussite à l'évaluation
accréditant les formateurs PSSM**



**97 % des participants
recommandent la formation de
formateurs PSSM**



**80 % des formateurs PSSM ont
animé une ou plusieurs sessions
de formation fin 2020**

Témoignages

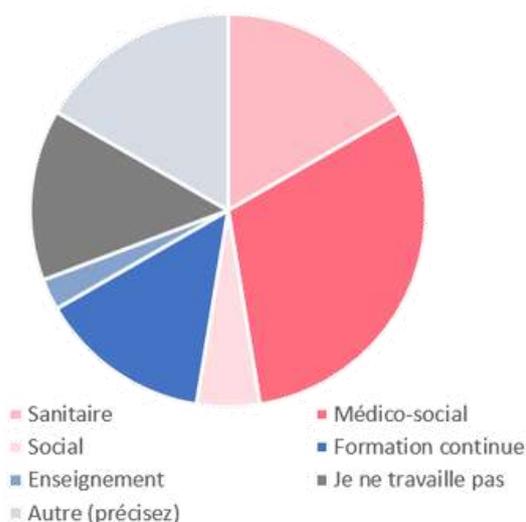
"Un passage nécessaire pour tout formateur PSSM. Un moment de travail intense mais détendu et sans stress. Une rencontre très riche avec d'autres futurs formateurs"

"La formation de formateurs est cadrante au niveau théorique et pédagogique. Elle trouve l'équilibre entre les aspects immersifs, les cadrages fondamentaux et rappelle autant que nécessaire les fondamentaux du statut de secouriste en santé mentale."

PROFIL DES FORMATEURS ACCRÉDITÉS PSSM

Le modèle PSSM doit permettre à chacun de se former et devenir formateur PSSM, quelque soit le niveau de diplôme ou le champ professionnel. En juin 2020, PSSM France a lancé une enquête auprès des 120 formateurs déjà accrédités PSSM visant à objectiver le profil sociologique des formateurs PSSM à la fin de la première année d'activité. L'objectif est de mieux qualifier les profils et de suivre l'évolution sur le long terme. 87 personnes ont répondu au questionnaire.

Dans quelle branche travaillez vous?

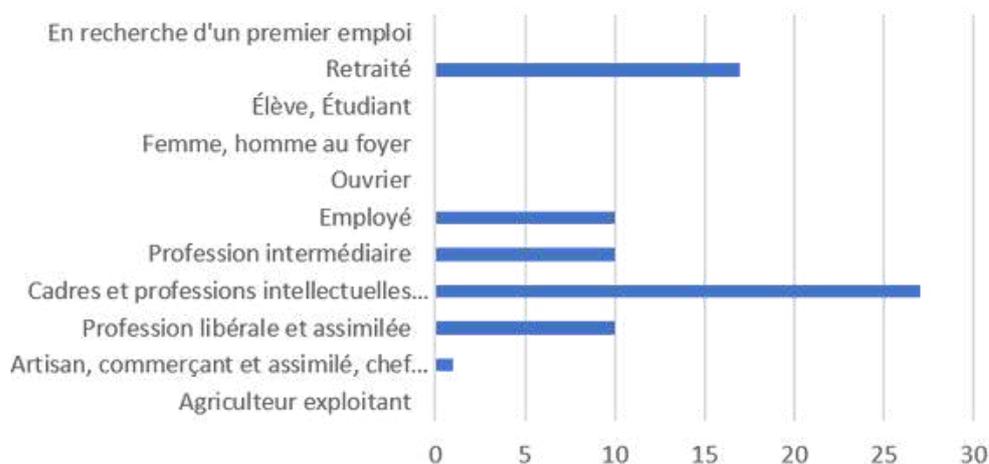


Plus de la moitié des formateurs oeuvrent dans le secteur **sanitaire, médico-social ou social**.

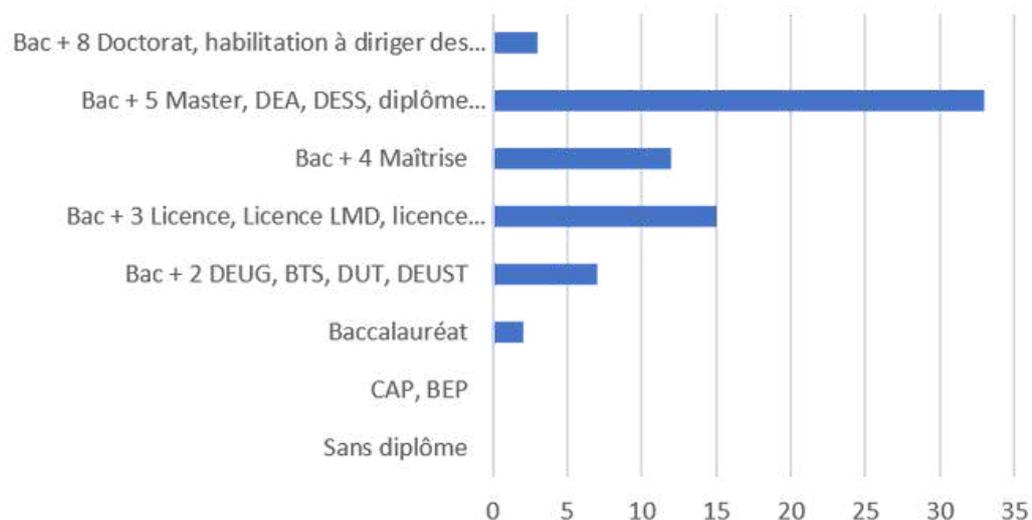
1/4 des formateurs travaillent dans le **champ de la formation** (formation professionnelle et enseignement).

15% des formateurs accrédités ne travaillent pas ou cochent la catégorie Autre. Les précisions apportées permettent d'identifier des personnes retraitées ou bénévoles dans leurs associations.

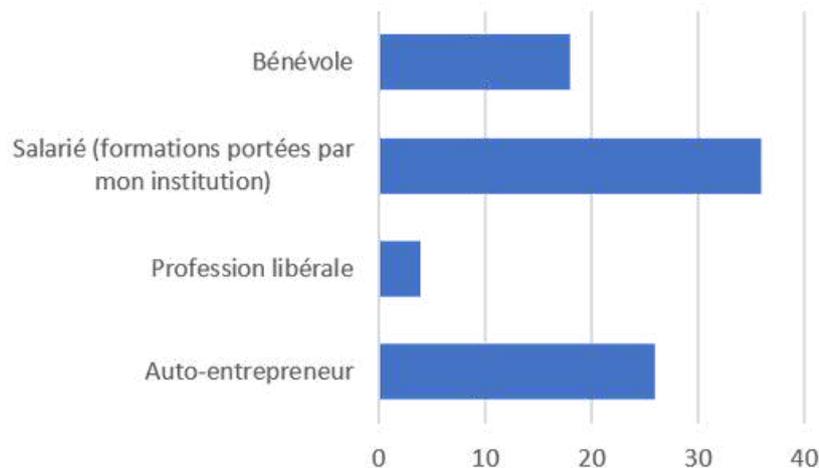
Quelle est votre catégorie socio-professionnelles ? (nomenclature INSEE)



Quel est votre plus haut diplôme obtenu?



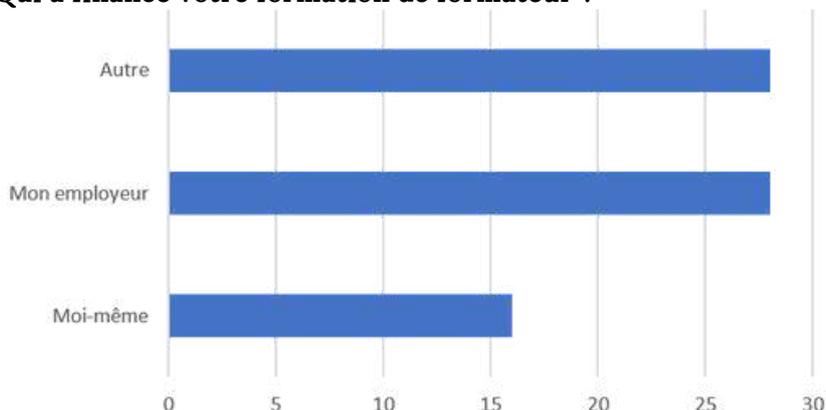
Dans quel cadre animez vous les formations PSSM?



Les formateurs accrédités PSSM ont majoritairement un bagage universitaire allant du Bac + 3 au Doctorat pour 88% d'entre eux.

Si la moitié d'entre eux organise des formations PSSM dans le cadre de leur emploi salarié, on observe qu'un tiers est autoentrepreneur pour son activité de formation. Cela ne signifie pas pour autant que leur activité de formation PSSM s'organise uniquement sur leur initiative : ils peuvent aussi assurer une prestation de service pour une institution organisatrice.

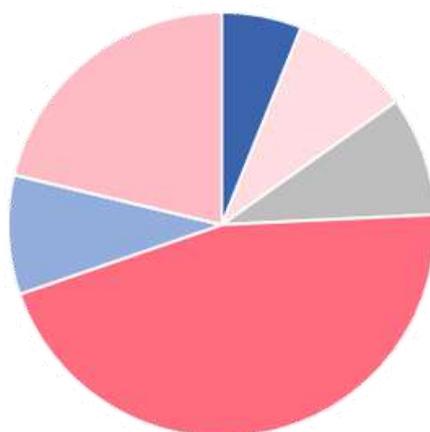
Qui a financé votre formation de formateur ?



Les 3/4 des formateurs ont bénéficié d'une prise en charge de leurs formations de formateur par leur employeur ou l'association / fédération dans laquelle ils sont bénévoles (majoritairement UNAFAM et Santé Mentale France)

30 formateurs n'avaient pas encore organisé de formation au lancement du sondage. PSSM France a cherché à comprendre les raisons pour réfléchir à des formes d'accompagnement à mettre en place.

Quelles difficultés rencontrez vous pour mettre en place les premières formations?



- Démarrage de l'activité (statut, démarches administratives...)
- Développement commercial
- Manque de temps disponible
- Difficultés exceptionnelles (confinement , calendrier différé, annulation de formations)
- Besoin d'une co-animation pour débiter et prendre confiance
- Autre (précisez)

Cette enquête permet de mieux comprendre qui sont les formateurs accrédités PSSM et dans quel contexte ils organisent leur formation. Dans les années à venir, il conviendra de **consolider la structuration de la communauté de formateurs** et d'apporter un soutien tangible aux nouveaux formateurs pour le lancement de leur activité de formation.

Un travail est d'ores et déjà engagé en faveur de **l'interconnaissance des formateurs en région et d'échange de connaissances de chacun en matière de dispositifs et d'orientation.**

En matière de **soutien aux formateurs**, il est envisagé un renforcement de :

- L'animation du réseau des formateurs (rencontres régionales et séminaire national annuel)
- La formation continue des formateurs (réflexion et élaboration d'un module de "recyclage" obligatoire tous les 3 ans pour le renouvellement de l'accréditation)
- Le soutien aux formateurs accrédités avec des réserves (mise en place d'un système de parrainage pour les formateurs en cours d'accréditation)
- La facilitation de l'accès aux formations de formateurs pour les pairs aidants, médiateurs de santé-pairs, travailleurs pairs...par une politique tarifaire et/ou des financements spécifiques (par la création d'un fonds solidaire)

STRUCTURATION DE L'ACTIVITÉ

Gouvernance

L'assemblée générale de PSSM France, réunie en juin 2020, a été l'occasion d'élire les représentants des collèges 2 et 3. Depuis, le Conseil d'Administration est composé de 10 membres avec voix délibératives et 2 personnalités qualifiées avec voix consultatives :

- Les membres fondateurs (collège 1) : 6 membres
- Les structures et associations œuvrant dans le cadre de l'économie sociale et solidaire œuvrant exclusivement dans le domaine de la santé mentale (collège 2) : 2 membres
- Les instructeurs/trices et formateurs/trices accrédités/ées par PSSM France (collège 3) : 2 membres

Le Bureau s'est également étayé suite au Conseil d'Administration de juin 2020. Il est désormais composé de 5 membres :

- Président : Jacques Marescaux
- Vice-présidents : André Biche et Thierry Brun
- Trésorière : Béatrice Borrel
- Secrétaire : Brian Smith

Equipe salariée

PSSM France a recruté une deuxième salariée en janvier 2020. Au dernier trimestre, l'équipe a lancé le recrutement d'une responsable pédagogique et scientifique et d'une assistante administrative qui sont arrivées début 2021. Au cours de l'année 2021, face à une hausse importante de l'activité, le recrutement d'une nouvelle assistante est envisagée dès le mois de mai.

Recherche de nouveaux financements

Après une première année d'activité, les retours des secouristes et la période de confinement attestent de la nécessité du programme PSSM tant en termes de santé publique que de vivre-ensemble. La phase de structuration initiale touchant à sa fin, l'association cherche désormais à faire connaître les premiers secours en santé mentale au grand public et notamment dans les entreprises. PSSM France souhaite soutenir les formateurs en donnant plus de visibilité à ce programme (travail de communication pour développer la demande et faciliter l'offre de formation). Une partie de son action sera consacrée à l'accompagnement des formateurs dans le déploiement du programme à travers un travail de notoriété.

Le développement et l'actualisation des programmes sont des préoccupations fortes de PSSM France. Il faudra répondre de façon adaptée à des besoins plus spécifiques (ados et jeunes adultes, personnes âgées, migrants...) et par des moyens plus adaptés (formation à distance). De nouveaux modules de formation seront créés en ce sens dans les prochaines années. Engagé dans une démarche d'amélioration continue de ses programmes, les efforts de PSSM France seront également dirigés sur l'évaluation des formations et la mesure de leurs impacts dans une dynamique de recherche et d'innovation.

Toutes ces démarches ne se feront pas de façon isolée : l'association a besoin d'un soutien financier et, sur certains aspects, méthodologique pour amplifier le déploiement. C'est grâce à ce soutien que sera réussie l'accélération nécessaire au changement d'échelle : de l'expérimentation à la transformation vers un programme repéré et à fort impact. Dans cette perspective, un dossier de recherche de financements complémentaires a été déposé auprès d'une fondation après sa validation en novembre 2020 par le Conseil d'Administration.

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

2020 a été l'année de la préparation du déploiement de conventions avec des institutions publiques :

- **Ministère des Solidarités et de la Santé** : le comité de suivi du projet Etudiant, inscrit dans la feuille de route Santé mentale et Psychiatrie, s'est réuni durant l'année 2020 en associant les délégués Santé mentale des Agences Régionales de Santé (ARS). Sous l'impulsion de la délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et à la suite des échanges avec Franck Bellivier et Zinna Bessa, ce comité de suivi va évoluer en un comité de pilotage national qui devrait être mis en place en janvier 2021.
- **Caisses Nationales de l'Assurance Maladie** : une convention nationale est en cours de finalisation. Elle organisera le pilotage, la coordination et l'évaluation du déploiement des formations aux PSSM en direction d'intervenants auprès des jeunes « non étudiants » et/ou de ces jeunes eux-mêmes en lien avec le réseau des Caisses Primaires de l'Assurance Maladie. En phase pilote, chaque région désignera une Caisse qui signera un marché avec PSSM France pour l'organisation de sessions PSSM. A l'issue de cette première année test, ce montage fera l'objet d'une évaluation dans les 13 départements.
- **Centre National de la Fonction Publique Territoriale** : collaboration pour l'inscription de la formation de secouriste au catalogue formation du CNFPT à destination des professionnels territoriaux et la mise en place de sessions de formations de formateurs à destination des professionnels territoriaux. Les formateurs accrédités pourront être directement sollicités.
- **ARS Normandie** : une convention a été signée le 17 février 2021 pour que PSSM France coordonne la mise en œuvre d'une session de formation de secouristes en santé mentale par territoire de santé mentale et l'organisation d'une formation de formateurs pour les futurs formateurs des territoires de santé mentale. Les échanges ont débuté au printemps 2020 et devraient aboutir à la réalisation de la formation de formateurs au Havre en octobre 2021.
- **ARS Auvergne Rhône-Alpes** : le projet de déploiement des PSSM auprès du public étudiant a été travaillé à l'automne 2020. La convention a été signée le 25 janvier 2021 et a pour objet la coordination de la mise en œuvre des 2 formations de secouristes et l'organisation d'une formation de formateurs pour les Services de santé universitaire de Lyon 1 et Lyon 2.

COMMUNICATION INTERNE

L'équipe salariée a travaillé sur des supports pour accompagner les formateurs dans leur communication sur les formations et dans une logique de structuration interne.



Livret d'accueil des nouveaux formateurs accrédités PSSM : conçu pour accompagner les premiers pas des formateurs, il détaille les ressources mises à disposition, les étapes dans leur déclaration d'activité et dans l'organisation des formations PSSM.

Fiche formation PSSM : la fiche reprend les objectifs pédagogiques, détaille le programme, la durée de formation, les prérequis...



Guide employeurs : il vise à informer les employeurs qui souhaitent financer des formations de formateurs. Après une présentation du programme PSSM, il revient sur les modalités d'engagement des formateurs accrédités et sur le lien entre PSSM France et les structures.



Vidéo de promotion des formations PSSM : Et si vous deveniez secouristes en santé mentale?

Le monde du travail et celui des loisirs sont des lieux de sociabilité où les interactions sont nombreuses. Ce sont aussi des espaces dans lesquels les secouristes en santé mentale ont toute leur place et pourtant, il n'est pas toujours facile d'y entrer pour présenter la formation. Cette vidéo, téléchargeable en format long (2'30) ou court (1') met en scène deux acteurs et une caméra subjective incarnant une personne en détresse psychique. La caméra subjective est un type de prise de vue dans lequel on propose au public d'adopter le regard d'un personnage. La caméra se place au niveau du personnage et montre ce qu'il voit. Ce procédé permet à la fois de ne pas donner d'incarnation physique à une personne qui manifeste une crise et de s'identifier au personnage.



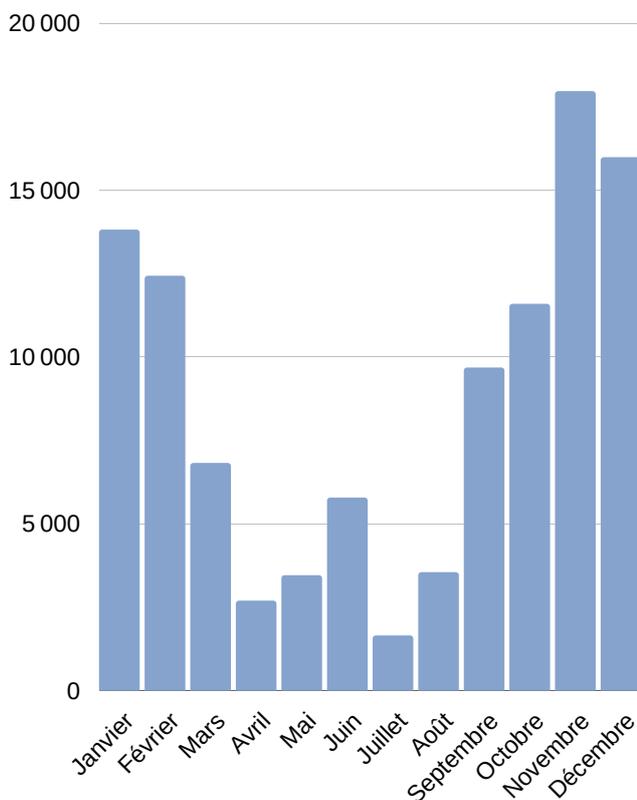
NOTORIÉTÉ DU PROGRAMME

Vidéo de présentation

Nous avons fait appel à l'agence de production Big Eyeland pour réaliser une vidéo de 90 secondes mettant en scène deux acteurs et une caméra subjective incarnant une personne en détresse psychique.

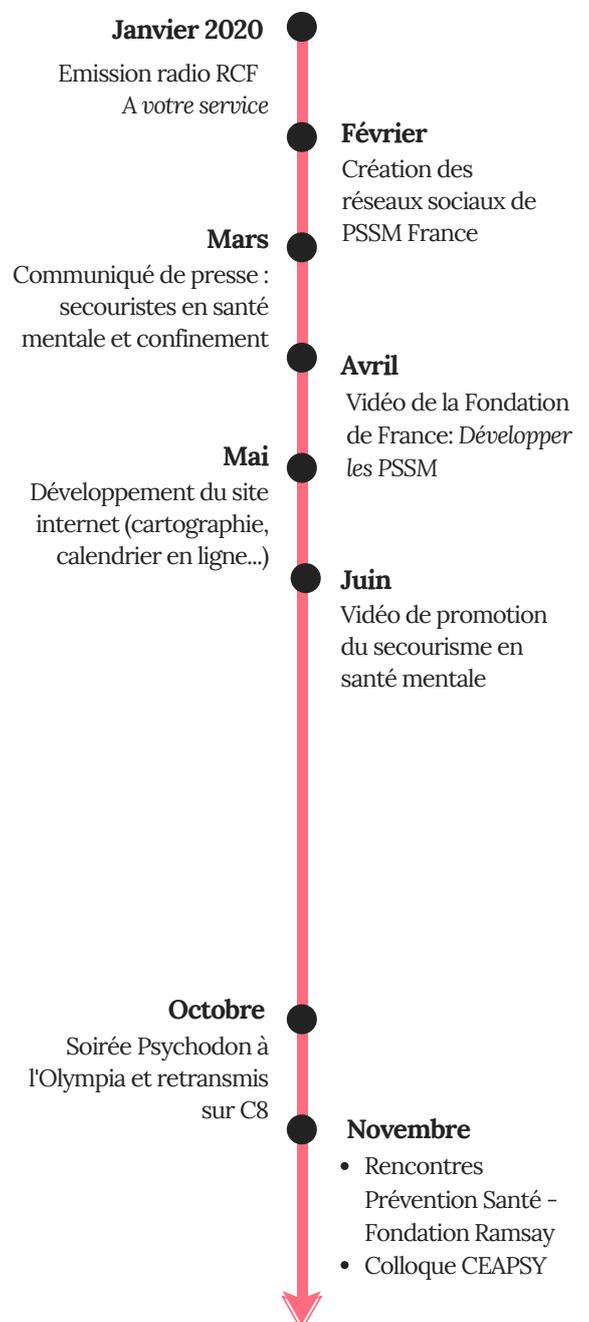
La réalisation de deux saynètes, une dans un contexte de travail et l'autre dans l'espace des loisirs a eu lieu en juin 2020 : le spot présente successivement un dialogue dans une salle de pause puis un footing entre amis. Le résultat a été présenté lors de l'Assemblée générale et diffusé par la suite sur le site internet et les réseaux sociaux.

Fréquentation du site internet en 2020



Promotion de l'association

L'année 2020 aurait dû être plus riche en interventions mais plusieurs événements ont été reportés pour cause de crise sanitaire.



BILAN FINANCIER

Comptes de résultats 2020

Pour ce second exercice, les produits d'exploitation s'élèvent à 378 041 € en forte augmentation (+66%) qui se décomposent ainsi :

- 234 088 € qui correspond aux produits liés à l'activité de formation (61,9%),
- 140 631 € à des subventions d'exploitation (37,2%),
- les cotisations des différents collègues (3 300 €) et deux dons (1 835,71€).

Pour les charges de fonctionnement, c'est encore un exercice de démarrage avec :

- une part importante des autres achats et charges externes (31% du total) liée aux charges, d'ingénierie pédagogique mobilisées pour l'adaptation des supports (comptes 604,622.). On peut détailler un peu les achats, des charges liées aux honoraires (622),
- des charges de personnels (salaires 21,1% du total) qui progressent (+327%) lié à l'arrivée d'une deuxième salariée dès janvier 2020,
- pour cette deuxième année d'activité, l'activité de formation (ventes de manuels et formations de formateurs) a couvert 82,8% des charges de fonctionnement contre 86,8% pour l'année de démarrage.

Le résultat est excédentaire (96 187 €) du fait de l'attribution de subventions pluriannuelles.

L'impact du contexte sanitaire a été très limité :

- Les deux formations de formateurs reportées lors du premier confinement ont pu être reprogrammées fin juin et début juillet. En revanche, pour le second confinement, deux sessions en novembre ont dû être reportées sur 2021.
- La vente de manuels a été plus importante que le nombre de stagiaires formés : certains formateurs accrédités ont des manuels en stock après l'annulation de leurs formations de secouriste ou prévoyant un redémarrage rapide des demandes.
- Les objectifs de formations de secouristes et de formations de formateurs ont globalement été tenus depuis le démarrage.

Charges de personnel

Les dépenses afférentes au personnel s'élèvent à 79 651 €. Elles sont en hausse de 60 994 € soit 327% par rapport à l'exercice précédent.

Ces charges sont encore très limitées et s'expliquent :

- par l'arrivée en cours d'année 2019 de la 1ère salariée (salaires uniquement d'août à décembre 2019)
- par l'arrivée en janvier 2020 de la deuxième salariée sur un temps partiel puis en temps complet.

Il n'y a pas eu d'arrêt maladie.

Il n'y a pas eu non plus de recours à du chômage partiel, les 2 salariées ont été en télétravail pendant les périodes de confinement.

Effectif de l'association (en ETP)

	2019	2020
Coordinatrice nationale	0.35	1
Adjointe et responsable communication		0.84
TOTAL	0.35	1.84

Bilan

L'actif du bilan s'élève à 431 857 € en baisse de 5,2% par rapport à 2019 qui se répartit comme suit:

- très peu d'immobilisations (1,32% de l'actif du bilan) du fait qu'il n'y avait que 2 salariées présentes et avec des équipements presque entièrement mis à disposition sur l'année 2020,
- peu de créances clients pour 15 600 € (3,6%) qui concernent des factures non réglées en fin d'exercice (principalement factures non réglées pour des manuels et des stagiaires de la formation de formateurs),
- des autres créances pour 172 688 € (40%) liées à des subventions à encaisser. Ce montant est en baisse en 2020 et aurait dû diminuer encore plus avec l'engagement du travail sur le module *Youth* qui a été reporté en 2021 du fait de la crise sanitaire. Le travail sur le module à distance a pu être engagé en fin d'année avec l'acquisition d'une licence *MHFA Blended Online*,
- des disponibilités en banque de 213 058 € (49,3%), en légère progression par rapport à 2019,
- et des charges constatées d'avance de 15 514 € (3,6%), stables par rapport à 2019.

Au passif du bilan, l'association affiche un résultat excédentaire de 96 187 € (22,3%) en progression par rapport à l'exercice 2019 (73 783 €).

L'association affiche :

- des dettes fournisseurs à hauteur de 36 856 € (8,5% du total du passif) en très légère progression liées à la réception de factures en fin d'exercice non encore réglées ou des factures non encore parvenues à rattacher à l'exercice.
- peu de dettes fiscales et sociales : 13 426 € (3,1%) en nette progression avec le doublement des effectifs et ses conséquences sur le provisionnement des congés payés et autres charges des organismes sociaux à payer.
- des produits constatés d'avances incluant les subventions à recevoir sur les exercices à venir à hauteur de 204 564 € (47,4 %) en baisse sensible du fait du démarrage de l'activité.

Autres charges d'exploitation

Les dépenses ont progressé en cohérence avec le démarrage de l'activité en 2020. Par exemple, la réédition du guide pour l'ensemble des formateurs suite à l'adaptation de la formation en 4 demi-journées a augmenté significativement le poste de dépenses "Achats de matières premières et autres approvisionnements".

Les autres coûts directs liés à la formation de formateurs progressent légèrement, deux sessions ont été reportées sur 2021. Fin 2020, le travail sur l'adaptation de la formation de secouristes à distance a occasionné des charges d'ingénierie pédagogique. Les dépenses afférentes à la structure restent très peu importantes (peu d'immobilisation, peu d'amortissement).

Les produits sont liés à la vente de manuels (106 320 €, +341% par rapport à 2019) et de formations de formateurs, malgré le report de deux sessions sur 2021 en raison du contexte sanitaire. Les seuls investissements réalisés en 2020 qui ont donné lieu à des amortissements sont les deux ordinateurs acquis fin 2020 pour le recrutement de deux collaborateurs début 2021.

MODÈLE PROJETÉ SUR 10 ANS

Initialement, l'ambition de PSSM France était de former 500 000 secouristes en 10 ans. Face à un fort engouement pour la formation PSSM chez les personnes directement concernées par la santé mentale (usagers de services, aidants, professionnels) et grâce à l'obtention d'un soutien financier début 2021, l'objectif a été revu pour atteindre 750 000 citoyens formés au secourisme en santé mentale d'ici fin 2028. Le prévisionnel de progression d'activité a été retravaillé pour intégrer ces nouveaux objectifs. Avec des groupes comprenant entre 12 et 16 stagiaires (effectif moyen de 13 participants par groupe la première année), chaque formateur contribue à déployer les formations de secouristes PSSM sur le territoire.

Pour conserver son accréditation, chaque formateur doit réaliser au moins quatre formations dans les 3 ans suivant son accréditation (trois formations de secouristes PSSM dans les 24 mois et une quatrième dans les douze mois avant la date de renouvellement de l'accréditation). Au-delà, pour s'inscrire dans le modèle ambitieux de déploiement du programme, c'est à minima 5 formations par an qui sont attendues par formateurs.

Afin de pouvoir assurer la montée en charge des formations de secouristes et malgré un contexte sanitaire difficile, PSSM va augmenter dès 2020 le nombre de formations de formateurs et faciliter la couverture nationale en les organisant sur l'ensemble du territoire.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
	réalisés									
Nbre de secouristes formés/an	815	2437	7500	22 500	40 500	72 900	131 220	144 342	158 776	158 776
Nbre de secouristes formés cumul	815	3 252	10 752	33 252	73 752	146 652	277 872	422 214	580 990	739 766
% population France	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,4%	0,6%	0,8%	1,1%
Nbre de secouristes/stage	13,1	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Nbre de formations de secouristes/an	62	212	577	1 731	3 115	5 608	10 094	11 103	12 214	12 214
Nbre de formation de secouristes/formateurs	3	4	4	5	5	5	5	5	5	5
Nbre de secouristes formés/formateurs	39	52	52	65	65	65	65	65	65	65
Nbre de formateurs nécessaires/an	21	49	145	347	624	1 122	2 019	2 221	2 443	2 443
Nbre de formateurs à former/an (besoins année N+1 + renouvellement de 10% des formateurs par an)		79	211	119	226	594	219	241	267	295
Nbre de formation de formateurs/an	4	5	19	31	42	43	16	18	20	22

Prévisionnel d'activité validé en Bureau le 16 avril 2021



PERSPECTIVES 2021

Adaptation modules Jeunes

L'adaptation du module Jeunes aurait dû commencer à l'automne 2020 avec la semaine inaugurale de mentorat des futurs instructeurs Youth de PSSM France, assurée par MHFA. Malheureusement, les déléguées australiennes n'ont pas pu se déplacer en Europe. L'horizon restant lointain, PSSM France va lancer le travail d'adaptation sur le module Jeunes dès le mois de juin 2021. Les autorités sanitaires ont manifesté le vif souhait que les modules Youth et Teen puissent être réalisés le plus rapidement possible. Si le module Jeunes (Youth) sera déployé fin 2021, la mise en oeuvre de Teen est, quant à elle, dépendante du financement qui sera octroyé à PSSM France.

Le **module Jeunes (Youth)** s'adresse aux adultes qui vivent ou qui travaillent avec des adolescents (12-18 ans) : enseignants, parents, coachs sportifs, travailleurs sociaux... Sur 14h de formation, les participants apprennent à assister un adolescent à l'accompagner et à l'orienter.

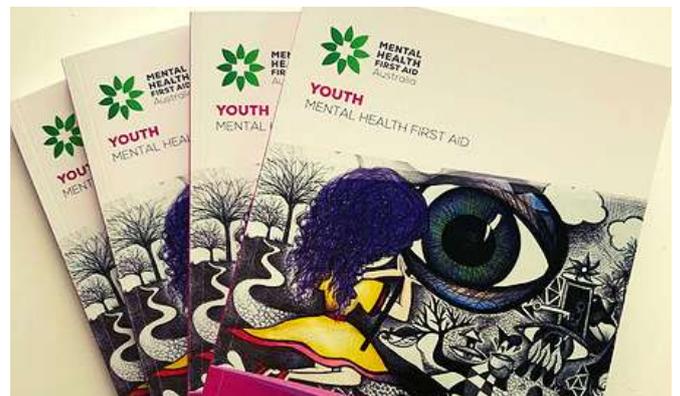
Thèmes abordés:

- Troubles de santé mentale: dépression et anxiété, psychoses, addictions, troubles alimentaires.
- Crises: automutilation non suicidaire, crise suicidaire, attaque de panique, évènement traumatique, état psychotique sévère, effet sévère de drogue et alcool, comportements agressifs.

Le **module Ados (Teen)** s'adresse aux adolescents de l'enseignement secondaire, entre 12 et 18 ans. Il vise à leur apprendre à dispenser les premiers secours en santé mentale à leurs pairs. Ce module de 3 séances d'1h30 est animé par un formateur.

Thèmes abordés:

- Troubles de santé mentale: dépression et anxiété, psychoses, alcool et autres troubles liés à la drogue, troubles alimentaires.
- Crises: automutilation non suicidaire, crise suicidaire, intoxication, intimidation et abus.



Mise en place du Conseil scientifique et pédagogique

En lien avec la Responsable pédagogique et scientifique, le Conseil Scientifique et Pédagogique sera mis en place en 2021. Cette instance indépendante de la gouvernance de PSSM France fonctionnera à l'appui d'un règlement intérieur, validé par le Conseil d'Administration. Il aura pour missions principales :

- D'être l'instance de référence sur l'évolution et la validation des supports pédagogiques et d'en garantir la fiabilité et l'adaptabilité du matériel pédagogique de PSSM France
- De garantir l'actualisation scientifique des données et leurs sources
- D'impulser la veille scientifique
- De valider l'avancée et le suivi d'études d'impact des premiers secours en santé mentale
- De faciliter la coordination /l'implication/le relai de PSSM France dans des recherches
- D'assurer la référence à la participation internationale sur des études et les recherches, le soutien et l'orientation des formateurs en matière pédagogiques
- De saisir le Conseil d'Administration sur toutes les questions en lien avec ses missions générales

Le Conseil scientifique et pédagogique jouera un rôle important pour éclairer les prises de décision par le Conseil d'Administration auquel il rendra compte de son travail.



Evolution associative

Afin d'anticiper le développement de l'activité de formation actuellement liée à l'association, le Conseil d'Administration a décidé fin 2020 de s'interroger sur l'évolution de la répartition de son activité afin de recentrer l'activité non lucrative de PSSM France sur l'association (développements pédagogiques, création/adaptation de nouveaux modules MHFA ou spécifiques à la France, recherche, évaluation, politique qualité, promotion ou développement de la notoriété du programme...) La possibilité de créer une filiale pour assurer la réalisation des activités de formation et de diffusion du manuel sera à l'étude courant 2021. Cette réflexion témoigne de l'attachement à sécuriser le caractère non lucratif de l'association et la gestion désintéressée de ses membres.

Communication

La communication sera un axe majeur de l'année 2021. Des actions ont été identifiées pour augmenter la visibilité de l'association. L'appui d'une agence experte du travail de médiatisation sera nécessaire à l'atteinte de ces objectifs :

- Structuration d'une stratégie de communication
- Déploiement d'une campagne de communication digitale et audio-visuelle
- Journée annuelle du secourisme en santé mentale
- Développement de la présence sur les réseaux sociaux
- Rédaction d'articles de presse



Certification

Dans le contexte de la crise sanitaire, le gouvernement a repoussé le délai d'obligation de détention de la certification Qualiopi du 1er janvier 2021 au 1er janvier 2022. PSSM France devra réaliser ce travail d'audit sur son activité d'organisme de formation (formations de formateurs).

Equipe salariée

En 2020, deux personnes travaillaient au sein de l'association :

- une coordinatrice nationale
- une adjointe à la coordinatrice et responsable de la communication

Pour être en mesure de faire face au déploiement du programme PSSM dans des délais satisfaisants, l'équipe devra s'étoffer en 2021 :

- un responsable pédagogique et scientifique pour garantir la qualité pédagogique et scientifique du programme, veiller à la formation continue des instructeurs et formateurs et développer de nouveaux modules,
- deux assistants administratifs pour gérer le volume croissant de demandes liées aux formations. La montée en charge du temps administratif doit absorber le doublement annuel du nombre de formations de secouristes les premières années
- un chargé de communication pour accompagner le travail sur la notoriété de l'association.

SOUTIENS FINANCIERS



Santé publique France est l'agence nationale de santé publique. Créée en mai 2016 par ordonnance et décret, c'est un établissement public administratif sous tutelle du ministère chargé de la Santé. Sa mission : améliorer et protéger la santé des populations.

Santé publique France soutient PSSM France depuis la genèse du projet et apporte son concours financier sur 3 ans avec la signature d'une convention triennale.

Créée en octobre 2013, la fondation d'entreprise Malakoff Humanis Handicap a pour mission de faciliter l'accès aux soins et à l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle identifie des projets innovants, soutient des expérimentations et s'engage sur le long terme pour permettre la généralisation, sur tout le territoire, des idées ou réalisations les plus pertinentes

Afin d'aider à son développement, la fondation soutient financièrement PSSM France pour 2 ans.



**Fondation
de
France**

Réseau de philanthropie en France, la Fondation de France réunit, sur tous les territoires, des donateurs, des fondateurs, des bénévoles et des acteurs de terrain. Elle apporte l'accompagnement dont ce réseau a besoin pour que son action soit la plus efficace possible dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation...

La Fondation de France a été la première à apporter un soutien financier à PSSM France. Elle l'accompagne dans sa communication.



26 rue Francis de Pressensé
69 100 VILLEURBANNE
<https://pssmfrance.fr>
04 37 47 90 84